

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 3

Artikel: 1983 : des apiculteurs bâlois prennent des mesures préparatoires
Autor: Zumsteg, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1983 – Des apiculteurs bâlois prennent des mesures préparatoires

René Zumsteg, Birsfelden

Les apiculteurs bâlois craignaient que leur région ne soit confrontée comme première zone de Suisse par varroa. La supposition et le souci d'être infesté par des essaims des régions limitrophes allemandes et françaises s'avèrent fondés au bout d'un certain temps. C'est ainsi que fut défini et créé une station de quarantaine pour des essaims. Les essaims récoltés par les pompiers sur territoire cantonal dès ce moment ne pouvaient plus être offerts aux apiculteurs. Ils devaient d'abord subir un test varroa dans la station de quarantaine. Seulement après cela ils pouvaient être transmis aux apiculteurs intéressés, comme jeunes colonies saines. Le vétérinaire cantonal mettait gratuitement le médicament nécessaire (Folbex VA) à disposition. Le comité, le service vétérinaire, l'inspecteur des ruchers et le chef de la station de quarantaine collaboyaient en parfaite harmonie.



Photo: QUARANTANEJOURNAL BZV BS

Pompier et chef de quarantaine lors du contrôle du lange après traitement au Folbex VA.

Dans le rapport de quarantaine est mentionné en 1984, qu'entre autre, 90 petits essaims ont été détruits en raison d'une trop forte infestation de varroa. Dans ce même rapport il est aussi mentionné que les pompiers étaient obligés d'indiquer sur la caisse à essaims, la provenance, donc le lieu de récolte de l'essaim. Cette directive est toujours en vigueur actuellement.

Au sein de la société on cherchait également des solutions. Cette situation d'urgence occasionnait une créativité débordante dans les rangs des apiculteurs, de nature bricoleurs. Maintes solutions «miracles» étaient essayées et le restaurateur du lieu des rencontres apicoles devait se poser la question : à quel usage ses cartons de bière pouvaient bien servir. Beaucoup d'inquiétude et un certain malaise régnait. Une bonne solution se faisait désirer.

Traduction : **Michel Fahrny & Rose Aubry**